

## BYK-L 9525

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-L 9525

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif de contrôle de porosité  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Polysiloxane modifié Polyéther

#### Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Polyoxyalkylènes	-	>= 10 - < 30

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
En cas de contact avec la : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

peau		Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements avant de les remettre.
En cas de contact avec les yeux	:	Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Pas d'information disponible.
Avis aux médecins	:	Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Pas sensible à l'impact mécanique.
Information supplémentaire	:	Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Conditions de stockage	:	Les installations et le matériel électriques doivent être

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

sures conformes aux normes techniques de sécurité.  
 Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Polyoxyalkylènes	-	TWA (aérosol)	10 mg/m <sup>3</sup>	US WEEL

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains  
 Remarques : Gants imperméables Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique : liquide  
 Couleur : brun clair  
 Odeur : non significatif(ve)  
 pH : 5, Concentration: 10 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

Point/ intervalle de fusion : < 41 °F (< 5 °C)  
 Méthode: derived

Début d'ébullition : > 392.00 °F (> 200.00 °C)  
 Méthode: derived

Pression de vapeur : < 1 hPa (68.00 °F (20.00 °C))  
 Méthode: derived

Point d'éclair : > 212.00 °F (> 100.00 °C)  
 Méthode: 49 (Pensky-Martens)

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Densité	: 1.066 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: complètement miscible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: M0062 (Analytics Wesel)
Décomposition thermique	: Oxydes de carbone silicium compose formaldéhyde
Viscosité Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 190 mm <sup>2</sup> /s (77 °F (25 °C))
Tension superficielle	: Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau  
Absorption par la peau  
Inhalation  
Yeux  
Ingestion

**Toxicité aiguë****Produit:**

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Remarques: En cas de lésions de la peau, le contact avec l'un des ingrédients peut avoir des effets sur les reins.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 311/312 Dangers**

: Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302**

: Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

Polyoxyalkylènes	-	25 %
------------------	---	------

Non-volatile (poids) : 96 - 100 %  
Méthode: 22 (10min/150°C)  
DIN EN ISO 3251

**Massachusetts Right To Know**

Hydrogen Chloride	7647-01-0
Acetaldehyde	75-07-0
Formaldehyde	50-00-0
1,4-dioxane	123-91-1
oxyde d'éthylène	75-21-8

**Pennsylvania Right To Know**

Diméthylsiloxane, modifié au polyéther	-
Polyoxyalkylènes	-
Methyloxirane polymerise avec l'oxirane, ether monobutylique (polyalkylene glycol)	9038-95-3
Polyéther	-

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5080  
**Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)**

**Prop. 65 de la Californie**

**⚠ AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Acetaldehyde, Formaldehyde, 1,4-dioxane, oxyde d'éthylène, Propylene oxide, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**BYK-L 9525**

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.